



Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le 13/02/2023

ID : 030-200034692-20230206-DEL9_2023-DE



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°9/2023
du Conseil communautaire
Séance du 6 février 2023

Date d'envoi de la convocation = 31 janvier 2023

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 53

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 14

Nombre de délégués absents : 8

L'an deux mille vingt-trois, le six février à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Didier BONNEAUD, Yves CAZORLA, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Manon CROUSIER, Ghislaine DE VERDUZAN, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Laurent NADAL, Jean-Louis NOIRET, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Vincent ROUSSELOT, Marjorie SABATON, Christine SALANCON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Christian SUAOU, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Jean Christian REY, Christian BAUME à Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Maxime COUSTON à Jean-Yves CHAPELET, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Benjamin DESBRUN à Christine CLERC, Nathalie FORGEROU à Sophie GUIGUE, Olivier JOUVE à Bernard DUCROS, Daniel MOUCHETANT à Claire LAPEYRONIE, Jennifer OBID à Philippe BERTHOMIEU, Catherine PECASTAING à Ghislaine DE VERDUZAN, Alain POMMIER à Léopoldina MARQUES-ROUX, Justine ROUQUAIROL à Christian SUAOU, Muriel ROY-CROS à Claude SALAU

Absents/Excusés : Eric AJASSE, Pascale BORDES, Robert GAUTIER, Laurent OUIILLON, Béatrice REDON, Maria SEUBE, Benoit TRICHOT, Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Rapport d'activité 2021 sur le service de Prévention et de Gestion des déchets (compétence Traitement)

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets concernant la compétence traitement, joint en annexe,

Considérant que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service, en application de l'article L2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales, est destiné à l'information des usagers par présentation à l'assemblée délibérante de notre établissement public de coopération intercommunale,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission « Déchets » du 19 janvier 2022,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Prend acte du rapport traitement 2021 sur le service de prévention et de gestion des déchets concernant la compétence traitement, joint en annexe.

Le Président

Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le **13 FEV. 2023**

